

Barème Vente en Euros TTC à la charge de l'acquéreur

Barème en vigueur au 15 février 2020

PRIX NET VENDEUR				Honoraires HT en euros	T.V.A. 20 % en euros	Honoraires TTC en euros
INFERIEUR	à	50 000 €	→	4 083,33 €	816,67 €	4 900,00 €
De 50 001 €	à	75 000 €	→	5 416,67 €	1 083,33 €	6 500,00 €
De 75 001 €	à	100 000 €	→	6 250,00 €	1 250,00 €	7 500,00 €
De 100 001 €	à	125 000 €	→	7 416,67 €	1 483,33 €	8 900,00 €
De 125 001 €	à	150 000 €	→	8 250,00 €	1 650,00 €	9 900,00 €
De 150 001 €	à	175 000 €	→	9 083,33 €	1 816,67 €	10 900,00 €
De 175 001 €	à	205 000 €	→	9 916,67 €	1 983,33 €	11 900,00 €
De 205 001 €	à	235 000 €	→	10 750,00 €	2 150,00 €	12 900,00 €
De 235 001 €	à	300 000 €	→			5,50% plafonnés à 15 000 €
De 300 001 €	à	400 000 €	→			5,00% plafonnés à 18 000 €
De 400 001 €	à	500 000 €	→			4,50% plafonnés à 20 000 €
SUPERIEUR	à	500 000 €	→			3,95%

Barème Location en Euros TTC (prix au m² de surface habitable)

Barème en vigueur au 01er mars 2023

► Locaux d'habitation nus, meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5) et droit commun	Surface	EN ZONE TENDUE		EN ZONE NON TENDUE	
		A la charge Locataire (€/m ²)	A la charge Bailleur (€/m ²)	A la charge Locataire (€/m ²)	A la charge Bailleur (€/m ²)
Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	< 100 m ²	10 €/m ²	10 €/m ²	8 €/m ²	8 €/m ²
	100 m ² < X < 140 m ²	8 €/m ²	8 €/m ²	7 €/m ²	7 €/m ²
	> 140 m ²	7 €/m ²	7 €/m ²	6 €/m ²	6 €/m ²
Honoraires d'état des lieux		3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²
Total des honoraires de visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail et d'état des lieux	< 100 m ²	13 €/m ²	13 €/m ²	11 €/m ²	11 €/m ²
	100 m ² < X < 140 m ²	11 €/m ²	11 €/m ²	10 €/m ²	10 €/m ²
	> 140 m ²	10 €/m ²	10 €/m ²	9 €/m ²	9 €/m ²
Honoraires d'entremise et négociation <i>*(à la seule charge du bailleur)</i>	Toutes		80 €		80 €
Honoraires Location : Baux Commerciaux A la charge du locataire	10% du montant du loyer triennal hors taxes et hors charges triennales + Frais de constitution du dossier et rédaction du bail				
Honoraires Location saisonnière A la charge du locataire	30% du loyer brut propriétaire 95€ frais de dossier				
Honoraires Gestion saisonnière A la charge du bailleur	12% du loyer brut propriétaire				